

BULLETIN D'ADHESION AU SPELC 22 ANNEE 2023 – 2024

Spelc
au cœur
de l'action

N° CARTE D'ADHERENT :

M., Mme (nom) (prénom)

né(e) le

Adresse personnelle :

(code postal)

(commune)

Tél. fixe: Tél. portable :

E-mail (écrire **très lisiblement**
en caractères d'imprimerie)

- Nouvel adhérent (si changement d'Etat Civil) déjà adhérent l'an passé sous le nom de
- Je suis RETRAITE depuis l'année..... après avoir été (fonction)
- Je RECHERCHE UN EMPLOI Je suis EN ACTIVITE :

Si vous intervenez dans plusieurs établissements : les indiquer tous, marquer par un * celui où est votre contrat ou votre agrément.

- A l'école :
- Au collège :
- Au lycée :

Code postal

Ville

JE FAIS PARTIE DU PERSONNEL (préciser votre situation en cochant plusieurs cases si nécessaire)

- d'administration ; d'éducation en tant que : surveillant, cadre éducatif, animateur (.....)
- de services et technique ; d'ASEM ; de direction : directeur premier degré ; directeur second degré ;
- AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) chef d'établissement adjoint, responsable de cycles, de niveaux.
- d'enseignement en tant que : (plusieurs réponses possibles pour préciser votre situation)
- | | | |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> enseignant en AIS | <input type="checkbox"/> enseignant en Université | <input type="checkbox"/> stagiaire premier ou second degré |
| <input type="checkbox"/> instituteur | <input type="checkbox"/> agrégé | <input type="checkbox"/> suppléant |
| <input type="checkbox"/> professeur des écoles | <input type="checkbox"/> certifié | <input type="checkbox"/> délégué auxiliaire |
| <input type="checkbox"/> PCEG | <input type="checkbox"/> P-EPS | <input type="checkbox"/> MA I - II (entourer) |
| <input type="checkbox"/> PEGC | <input type="checkbox"/> PLP | <input type="checkbox"/> étudiant en Master |
| <input type="checkbox"/> AE - CE | <input type="checkbox"/> MIJEC | <input type="checkbox"/> autres : (préciser)..... |
| <input type="checkbox"/> professeur de l'Agricole | | |

*Je suis dans
l'enseignement depuis :

* Discipline enseignée :

Je suis rémunéré(e) à : à temps complet ; à temps partiel (quotité horaire : sur.....)

Je déclare adhérer au SPELC 22 pour l'année scolaire 2023-2024

Ci-joint ma cotisation :Euros (je suis à l'indice

A le/...../.....

Signature :

Voir dans l'encadré ci-dessous

Si vous êtes en temps incomplet ou à temps partiel autorisé : par exemple, 13 heures sur 18 donnent un coefficient de $13/18 = 0,72$. Multiplier dans le cas présent votre indice de rémunération par 0,72 pour trouver (au verso de ce bulletin) l'indice de cotisation dans la grille et ainsi obtenir le montant en euros de votre cotisation.

Par mon adhésion, je consens à transmettre mes données personnelles au Spelc local qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le règlement de protection des données du 27 avril 2016 (RGPD). J'autorise le Spelc local, et/ou régional et/ou national :

- A m'adresser des publications éditées par le Spelc,
 A m'adresser des informations sur ma messagerie électronique,
 A transmettre mes données personnelles au sein des Spelc (Fédération, UR Spelc Bretagne et/ou Spelc locaux) pour les besoins de mon dossier pour une mutation interdiocésaine ou interacadémique.

COTISATIONS 2023-2024

Où va votre cotisation ? : **49,50€.** à la Fédération Nationale SPELC, **9 €.** à l'Union Régionale, le solde au SPELC 22

- ▷ **Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 66% de votre cotisation syndicale annuelle** dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable. Si vous avez demandé la déduction des frais réels de vos salaires, vous pouvez inclure les cotisations syndicales dans les frais
- ▷ Syndiqué(e) au SPELC, vous pouvez obtenir **une évaluation de votre future retraite**
- ▷ La cotisation au SPELC vous procure auprès de la MSC (Mutuelle St Christophe) la **protection juridique** en défense et en recours dans le cadre de la responsabilité pénale professionnelle
- ▷ L'adhésion au SPELC vous permet d'accéder aux services proposés par le **Crédit Social des Fonctionnaires** : crédit, assurances, épargne...
- ▷ L'adhésion au SPELC vous permet de bénéficier d'un **tarif préférentiel de la Mutuelle Nationale de l'Enseignement Catholique (MNEC)**, voir sur le site : www.mnec.fr

Le SPELC c'est en permanence :

*Des informations, notamment par mail, affichage dans les établissements et par le site du Spelc Bretagne

www.spelc-bretagne.fr

*Des interventions auprès : du Rectorat, de la DSDEN, de la D.D.E.C., des CE, des O.G.E.C.

*Une publication nationale : l'Éducateur Spelc

*Une représentation dans toutes les commissions : nationales, rectorales, académiques, diocésaines.



ENSEIGNANTS et FORMATEURS	Bulletin PDF
jusqu'à l'indice 348 inclus	66 €
de 348 à 456 inclus	89 €
de 457 à 520 inclus	99 €
de 520 à 700 inclus	105 €
au-dessus de 700	111 €
stagiaire premier ou second degré*	72 €*
suppléant, délégué auxiliaire	54 €
étudiant en Master*	36 €
AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap)	43,50 €
foyer, 2 ^{ème} cotisation	54 €
retraité	57 €
couple de retraités	87 €

*tarif régional

Si vous êtes rémunéré à temps partiel ou incomplet, il convient de pratiser votre **indice de rémunération** et non votre cotisation. Par exemple, 13 heures sur 18 donnent un coefficient de $13/18 = 0,72$.

Multiplier dans le cas présent votre indice de rémunération par 0,72 pour trouver l'indice de cotisation dans la grille ci-dessus. A l'indice 531, on fait $531 \times 0,72 = 382,3$. Cela situe l'indice de cotisation entre 348 et 456 ce qui donne une cotisation de 89 euros.

PERSONNELS PAT & PVS de L'AGRICOLE	Bulletin PDF
jusqu'à l'indice 360 inclus	43,5 €
au-dessus de l'indice 360	54 €
retraité personnel de l'AGRO	46 €

Personnels des OGEC – Salariés des établissements privés	Bulletin PDF
jusqu'à 1200 points inclus	43,50 €
de 1201 à 1500 points inclus	51 €
au-dessus de 1500 points	84 €
retraité O.G.E.C.	43 €

Votre bulletin d'adhésion, rempli au mieux, et votre chèque libellé à l'ordre du SPELC 22 sont à faire parvenir à la trésorière du SPELC 22 :

M^{me} Marie-Gabrielle NIZETTI
60 rue de Brest
22360 LANGUEUX

Vous recevrez dans les meilleurs délais le timbre de la Fédération **SPELC** pour l'année scolaire ainsi que les attestations nécessaires pour bénéficier de la **déduction fiscale** et de la **protection juridique** auxquelles ouvre droit le versement de la cotisation syndicale.

En cas de doute sur le calcul de votre cotisation et pour toute situation particulière, n'hésitez pas à contacter la trésorière :

marienzetti@gmail.com

Les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.